



Juge pour enfant pour separation et pension alimentaire

Par **guillemaux**, le **11/05/2009** à **10:18**

Bonjour, rnje passe au tribunal pour une separation devant le juge pour enfant le 04 juin 2009 je n ais pas prit d avocat car nous nous etions mis d accord avec mon ex de s arranger a l amiable depuis les problemes et differences s accumulent de sont cote elle a prit un avocat que puis je faire le jour du jugement puis je faire appel le temps de me defendre ou comment me defendre seul merci pour votre reponse

Par **cath2681**, le **19/05/2009** à **22:36**

Pourquoi le Juge pour Enfants et pas le Juge aux Affaires Familiales?rnPrimo, il faut que tu ailles consulter le dossier au greffe du juge avant l'audience pour savoir ce qu'il y a dedans. Il doit y avoir d'indiquer les coordonnées. Téléphone pour te renseigner de la demarche, tu peux p'être avoir un rdv par téléphone, sinon tu devras faire une demande écrite.